



Hommage aux victimes de la tuerie de Toulouse

publié le 19/03/2012

En mémoire aux victimes du drame survenu ce matin au collège-lycée Ozar Hathora de Toulouse, le ministre Luc Chatel demande qu'une minute de silence soit observée demain

mardi 20 mars à 11 heures précises

dans toutes les classes des écoles et des établissements scolaires.

Les enseignants en expliqueront la signification aux élèves en début de cours.

Les personnels du collège s'associent au deuil des familles.

L'équipe de direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.